

Loi anti-inflation

... nous avons établi les lignes directrices et elles pourraient être beaucoup plus sévères, vous savez. Si l'on voulait réussir à arrêter la progression de l'inflation au moyen des lignes directrices en 18 mois au lieu d'en étaler l'application sur une plus longue période de temps, il faudrait qu'elles soient beaucoup plus sévères qu'elles ne le sont.

Je vous rappelle que ces lignes directrices ne sont pas inscrites dans le bill, bien entendu; elles sont dans le programme, que le gouvernement peut changer quand il le veut. On doit se demander de combien de façons exactement le ministre et le premier ministre veulent réaliser ce programme. Le premier ministre a fait une tournée du pays en jouant sur deux plans. Un jour, il menaçait d'intervenir plus sévèrement; le lendemain, il laissait entendre que nous pourrions nous en tirer avec un an et demi de restrictions très modérées. Il dit parfois, comme au début, que le but principal de l'offensive est de mettre fin à la surenchère inflationniste et de changer les attitudes, laissant ainsi entendre que lorsque ce but sera atteint, les restrictions seront levées et que dans le cas contraire, leur portée sera élargie et leur durée prolongée, et les amendes de plus en plus sévères. D'autres fois, le premier ministre et le ministre des Finances parlent de diminuer le taux d'inflation dans un délai précis.

A mon avis, une formule à court terme visant à mettre fin à la surenchère inflationniste est tout autre chose qu'une politique du contrôle des revenus à long terme qui tend à contenir le taux d'inflation par une intervention institutionnalisée du gouvernement.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Je n'aime pas voir ces deux concepts enchevêtrés comme ils le sont dans ce programme-ci, et comme ils le sont dans les explications que nous donne le gouvernement sur les objectifs du bill. Pour ce qui est de l'objectif initial, soit de combattre la psychose inflationniste, à n'en pas douter mon parti et moi-même sommes en faveur d'un programme à court terme visant cet objectif. Nous l'avons dit d'ailleurs au cours de la dernière campagne électorale. Je ne demanderai pas à la Chambre de se rappeler ce que mes amis d'en face disaient à l'époque.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Ils ne veulent pas se le rappeler non plus.

M. Stanfield: J'ai assez de respect pour mes amis d'en face pour savoir qu'ils préfèrent oublier ce qu'ils en ont dit alors. Nous discutons le projet de loi dans le contexte de 1975, presque de 1976. Lors d'une campagne électorale, nous avons dit ce que nous ferions. Nous établirions un programme à court terme pour mettre fin à la surenchère inflationniste. Nous répétons la même chose aujourd'hui. Nous réclamons une loi à cette fin pour une période de 18 mois. Nous appuierions un tel projet de loi et nous serions disposés à accepter ses nombreuses imperfections et à porter la responsabilité de la justice approximative que suppose cette mesure.

● (1630)

A notre avis, le gouvernement devrait centrer son attention sur cet objectif. S'il était limité à 18 mois nous croyons qu'un programme de cette nature serait mieux accepté et moins susceptible d'entraîner des réactions dogmatiques et négatives. Il s'agit là, croyons-nous, de considérations importantes. Nous croyons même le gouvernement suffisamment intelligent pour le savoir et suffisamment intelligent pour comprendre que si nous ne pouvons vaincre la psychose de l'inflation en 18 mois la réglementation des prix et des salaires ne nous permettra pas d'avancer beau-

[M. Stanfield.]

coup plus dans les 21 mois qui suivront alors que toutes les imperfections et les problèmes inhérents au programme de réglementation se retourneront contre nous et ajouteront au ressentiment de la population.

Si le gouvernement est assez intelligent pour le savoir, nous sommes très inquiets au sujet de l'autre objectif auquel le gouvernement fait allusion dans ses déclarations, à savoir une réglementation à long terme pour institutionnaliser l'ingérence permanente du gouvernement dans l'économie canadienne. Si cette forme de réglementation reste en place jusqu'à ce qu'elle permette d'atteindre les objectifs visés pour la lutte contre l'inflation, j'ai bien peur qu'elle ne devienne permanente. Certains députés, je le sais, aimeraient que cela arrive, mais je crois également que bien d'autres, même du côté ministériel, préféreraient comme moi que cela n'arrive pas. J'espère qu'ils vont y réfléchir sérieusement avant de voter sur nos amendements.

Nous estimons que le gouvernement a deux objectifs bien différents à l'égard de ce bill. Le premier, sur lequel nous sommes d'accord, c'est la lutte contre l'inflation grâce à un programme de réglementation des prix et des revenus sur une courte période et nous estimons que notre amendement va clarifier ce qui en fait doit être le seul objectif de la loi. L'autre objectif du gouvernement sur lequel nous ne sommes pas d'accord ce sont les contrôles à long terme. C'est une chose que nous ne pouvons pas accepter. Nous n'aimons pas les loups déguisés en agneaux.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Nous tenons à faire cette distinction et à insister sur son importance pour l'avenir de notre pays. Nous sommes prêts à voter contre ce bill en troisième lecture, si notre amendement n'est pas accepté, pour bien montrer l'importance que nous lui accordons. Le ministre des Finances a, paraît-il, déclaré que mettre fin au programme de contrôles dans 18 mois, serait s'exposer à des taux de chômage inacceptables, car, pour y mettre fin dans 18 mois, il faudrait recourir à des politiques monétaires et fiscales très dures et à des restrictions fiscales et monétaires tout aussi dures afin d'enrayer l'inflation.

Je me rallie au député de Waterloo-Cambridge (M. Saltzman) qui a manifesté son inquiétude et souligné l'importance du problème du chômage au Canada, mais je fais respectueusement remarquer au ministre des Finances qu'il est absurde de déclarer qu'en mettant fin au programme de contrôles dans 18 mois on s'exposerait à des taux de chômage inacceptables. Premièrement, il ignore à l'heure actuelle ce que fera l'inflation au Canada dans 18 mois. Il ne sait pas ce que la situation sera alors. Deuxièmement, je m'en voudrais de dire que la lutte contre l'inflation sera terminée dans 18 mois. J'affirme simplement que nous n'avons aucune raison de croire que des contrôles généralisés des prix et des salaires seront efficaces ou souhaitables après cette époque.

Troisièmement, si le gouvernement doit prolonger au-delà de 18 mois son programme de contrôles, mais en en modifiant considérablement la portée et la nature par rapport au programme qui nous a été présenté il y a quelques semaines, il faudrait obliger le gouvernement à en demander l'autorisation au Parlement.